

Sommaire n° 1610 du 03.05.2019

1 Frais professionnels

[Un but publicitaire ne rend pas les frais de réception intégralement déductibles](#)

3 Impôt des sociétés

[Profonde simplification des formes de sociétés et entrée en vigueur](#)

EN BREF

11 Jurisprudence

Impôts sur les revenus

- [Art. 49 CIR 92 - Frais de campagne électorale : non déductibles comme frais professionnels - Trib. Bruges, 29 octobre 2018](#)
- [Art. 49 CIR 92 - Imputation des frais professionnels - Gand, 20 novembre 2018](#)
- [Art. 192 CIR 92 - Traitement d'un remboursement de capital - Gand, 8 janvier 2019](#)

12 Divers

- [Région flamande - Pr.I. réduit à 50 % en cas de 'rénovation énergétique' : suppression du régime](#)
- [Impôt des sociétés - La suppression de la rémunération minimale pour toutes les sociétés est publiée](#)
- [TVA - La réforme du taux de TVA sur les 'publications' à partir du 1/4/2019 est publiée](#)
- [Divers - Quelles propositions de loi fiscales la Chambre vient-elle encore d'approuver ?](#)
- [Libéralités - Demandes d'agrément : à introduire auprès du SPF Finances](#)

15 Au Moniteur

- [du 23 au 29 avril 2019](#)

16 [Revue de presse](#)